

DPEF

23-24



Sommaire

<i>Le mot de la direction</i>	p.1
<i>Notre modèle d'affaires</i>	p.2
Notre vision	p.3
Notre chaîne de valeurs et nos métiers	p.4
Nos marques	p.5
Notre territoire et nos activités	p.6
Nos parties prenantes	p.7
<i>Notre démarche</i>	p.8
Construire avec le comité RSE / Enjeux stratégiques	p.9
4 ambitions / 10 enjeux / 4 piliers de responsabilité	p.10
L'analyse des risques	p.11
<i>La RSE en actions</i>	p.12
Ambition 1 : Transformer nos modèles agricoles et agroalimentaires afin de concilier progrès environnemental et pérennité des producteurs	p.16
Ambition 2 : Valoriser la performance durable du modèle coopératif pour mobiliser des partenaires engagés	p.22
Ambition 3 : Favoriser un environnement professionnel compétent, sécurisant et épanouissant pour tous	p.30
Ambition 4 : Renforcer l'interaction avec nos adhérents et la satisfaction de nos clients	p.36
<i>Note méthodologique</i>	p.42
<i>Les indicateurs</i>	p.46

LE LABEL

ENGAGÉ RSE



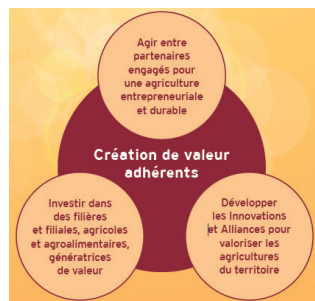
Depuis 2017, Océalia déploie activement sa démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), avec une multiplication des actions. Afin de renforcer la crédibilité de l'ensemble des initiatives mises en place autour des enjeux RSE et de valoriser l'engagement collectif, Océalia a obtenu à l'automne 2022 la certification LABEL ENGAGÉ RSE - Niveau Progression.

Cette certification, délivrée par AFNOR, a permis à Océalia de mesurer sa maturité en matière de RSE selon la norme ISO 26 000 et d'évaluer la prise en compte de toutes ses dimensions. Un audit de suivi réalisé en avril 2024 n'a pas modifié la notation, mais a permis de faire un point d'étape sur les actions entreprises, les projets en cours et les axes d'amélioration.

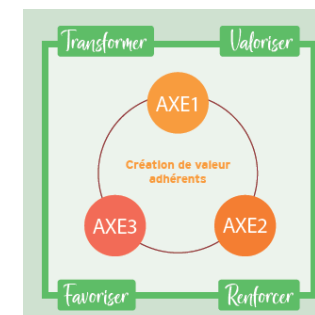
Les conclusions de l'audit soulignent qu'Océalia a non seulement poursuivi, mais renforcé son engagement RSE en 2023/2024 grâce à la mise en œuvre de nombreuses initiatives. La prochaine étape est prévue pour octobre 2025 avec l'objectif de renouveler la labellisation et d'atteindre le niveau « Confirmé ».

Une stratégie inscrite dans le cadre de la RSE

Les aléas climatiques, la gestion de l'eau sur un territoire ou un bassin, la recherche d'une fertilité des sols par un travail agronomique réfléchi, un maintien et un développement de la biodiversité, une complémentarité des cultures dans des assolements évolutifs, un soucis de développer des productions locales (filière protéines, filières agroalimentaires du territoire) sont autant de raisons de mobiliser notre Groupe pour la défense d'une agriculture durable. La nécessité d'une agriculture performante et rentable pour assurer la pérennité des installations agricoles, va de pair avec le besoin d'une agriculture qui contribue à la préservation de l'environnement. Nous réaffirmons notre objectif d'être **un Groupe coopératif leader, engagé à produire une offre alimentaire responsable et compétitive au bénéfice des territoires et des consommateurs**. Cette vision, portée par la gouvernance du Groupe, se traduit sur la feuille de route CAP 2030, par 3 axes.



Au-delà de ces 3 axes qui orientent l'ensemble des décisions prises, nous nous assurons que ces dernières soient bien en adéquation avec nos ambitions RSE. Au nombre de 4, elles définissent le cadre de la stratégie du Groupe de développement stratégique.



Atteindre nos objectifs CAP 2030 tout en respectant ce cadre RSE nous impose des méthodes et des modes de fonctionnement novateurs, afin de nous développer, tout en veillant à maîtriser notre empreinte environnementale et nos impacts sociaux et sociétaux.

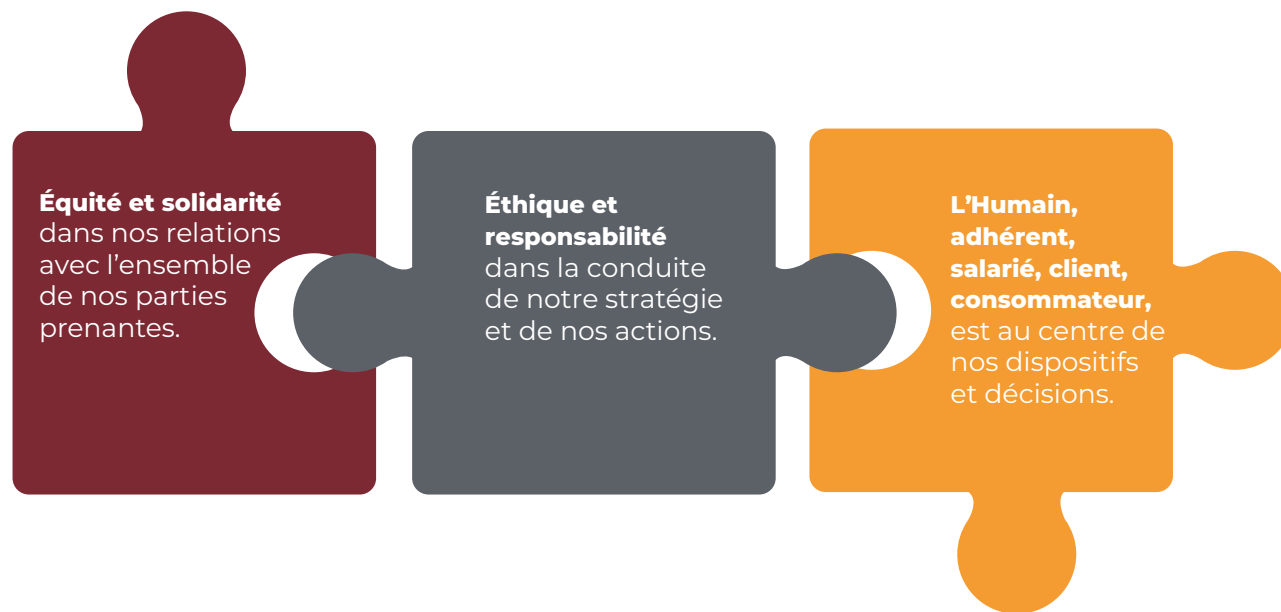
C.M HÜNI - DGA

A man in a checkered shirt is carrying a young child on his shoulders. They are standing in a field of golden wheat, looking towards a bright sunset. The scene is warm and hopeful, with the sun low on the horizon, creating a lens flare effect. The text is overlaid on the right side of the image.

**NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES,
PRÊT À RELEVER LES DÉFIS
DU FUTUR**

Un modèle organisé autour d'une vision guidée par des valeurs fortes

Nos valeurs qui s'inscrivent dans le droit fil des principes fondamentaux de la Coopération Agricole :



Notre vision

« Un Groupe Coopératif leader engagé à produire une offre alimentaire responsable et compétitive au bénéfice des territoires et des consommateurs. »

Présent sur tous les maillons de la chaîne de valeur

Notre modèle d'affaires repose sur une polyvalence des métiers et un ancrage territorial afin de créer de la valeur ajoutée pour tous

**Accompagnement /
Services / Outils
d'aide à la décision /
Agrofournitures**

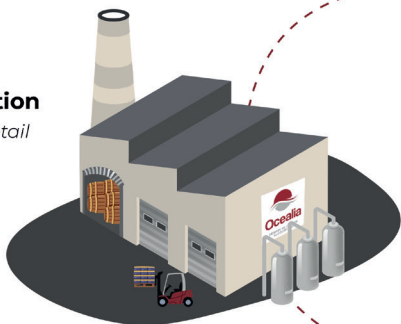


**Collecte
Stockage
Conservation
Logistique**



Transformation

Aliments du bétail
Biomasses
Pop Corn
Snacking
Biscuits
Semences
Vins
Spiritueux
Bières



Commercialisation

Circuits courts
Industriels
GMS
Export
Caves Jules Gautret
Jardineries Gamm Vert
Meuniers

Nos métiers :

- Produits végétaux :
Collecte - Commercialisation
- Agrofournitures : Achats – Ventes
- Conseils et suivis agronomiques des exploitations
- Viticulture : de la vigne au consommateur
- Snacking (pop-corn - graines - olives)
- Commercialisation produits jardins et alimentation
- Transports routiers bennes et palettes
- Nutrition animale
- Énergie renouvelable à base de végétaux
- Vente et installations de robots pour l'élevage

LES RESSOURCES POUR CE MODÈLE :

1 587 salariés

8 départements de
production agricole

230 sites de la
Coopérative

74 magasins
ouverts au grand public

17 filiales

6646
adhérents actifs

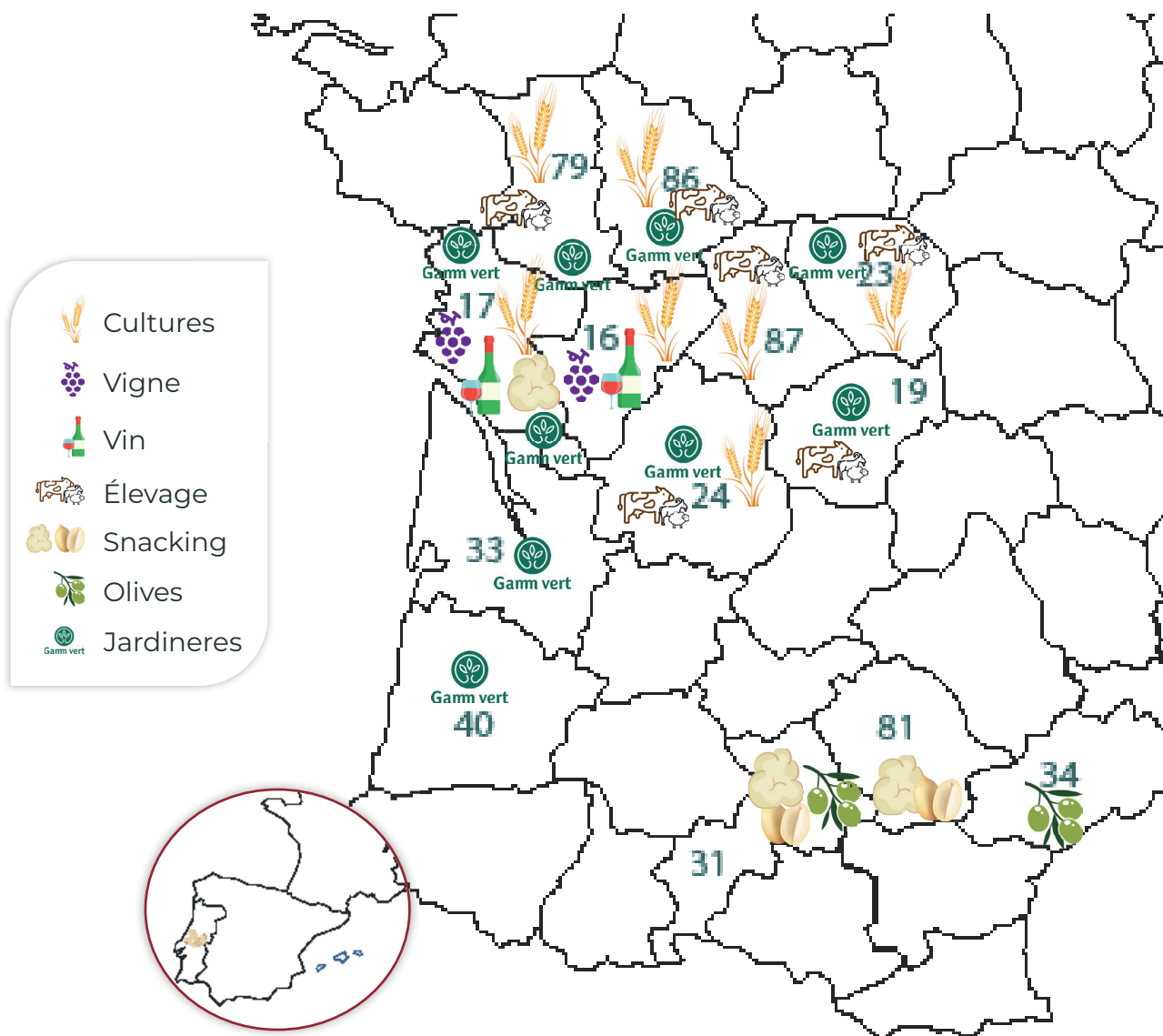
LES CONTRIBUTIONS DU MODÈLE

- **1,9 millions** de clients dans les jardinerie
- **1,4 millions** de tonnes de céréales collectées
- **1,2 millions** de bouteilles de vin et de pineau AOC
- 721 000 bouteilles de Cognac et Brandy
- 1,3 milliards de baguettes de pain
- 1,8 millions de tonnes transportées
- 16 400 tonnes de graines apéritives
- 301 294 tonnes d'aliments du bétail commercialisées
- 680 tonnes de déchets recyclés
- 7,5 millions de litres d'huile
- 20 millions de paquets de pâtes (500 gr)
- 52 Médailles d'honneur du travail
- 23 687 heures de formation
- 29 marques
- 1 322 tonnes de beurre de cacahuètes

LES MARQUES DU GROUPE



CARTE DE RÉPARTITION DES ACTIVITÉS DU GROUPE



Quelques
Chiffres clés :

933 M€

CA Groupe

18,5 M€ EBE

3,4 M€

Résultat d'exploitation
Groupe

0,4 M€ Résultat
Groupe net

1,3 Mt
de céréales collectées

Les parties prenantes

Parce qu'une organisation ne fonctionne pas sans son environnement, parce qu'un Groupe coopératif a une responsabilité collective de développement de ses filières et de ses territoires, l'identification des parties prenantes est un élément clé à notre démarche RSE.

Convaincus de la force de ce collectif, et de la complémentarité de tous dans la construction des chaînes de valeur, nous faisons des relations avec chacune d'entre-elles, une priorité. L'établissement d'un dialogue et la construction des relations est l'affaire de tous au sein du Groupe.



A close-up photograph of a person's hands planting a young green seedling into dark, rich soil. The scene is set outdoors during sunset or sunrise, with the sun low on the horizon, creating a warm, golden glow and long shadows. The person is wearing a light-colored, long-sleeved shirt. The background shows a field of similar plants stretching towards the horizon under a clear sky.

NOTRE DÉMARCHE
RSE

Le Comité RSE

Depuis 2017, la démarche RSE est construite autour d'un comité RSE. Il est composé de 18 membres (administrateurs et salariés), représentant toutes les filiales et tous les métiers. C'est un véritable relai entre les métiers et la Direction Générale.

Avec la volonté de déployer une RSE en adéquation avec les attentes des parties prenantes et en constituant un cadre à la stratégie du Groupe, les missions du comité RSE sont diverses :

- **Ecouter et proposer** : c'est l'organe « force de proposition » d'initiatives sociales, sociétales et environnementales en adéquation avec les demandes du Groupe mais également de la société.

- **Diffuser et impliquer** : faire savoir les avancées du Groupe en matière de RSE ainsi que les travaux du comité, auprès de l'ensemble des parties prenantes. Il permet d'impliquer ces derniers dans la construction d'actions RSE coopératives.

- **Participer au reporting** : les membres du comité RSE mobilisent les contributeurs de ce rapport, notamment, pour le calcul des indicateurs.

Le comité RSE se réunit tous les 2 mois. Pour conduire les actions décidées collégialement, il s'organise en ateliers, pouvant faire appel à des personnes extérieures, selon les thématiques de travail définies pour l'année. Ces travaux sont ensuite présentés en comité pour être complétés, validés et diffusés.



Mazély BOUYER – Agnès BUISSON – Angélique DUTEIL – Manhattan BRUNET – Céline MOULY – Emilie NIVET – Anaïs IPARAGUIRRE – Marie Hélène SALE – Olivier IGON – Anne PORCHET – Annie Claude BOBIN – Thomas PERRIER – Thomas LACHANIETTE – Emmanuelle DUFAURE – Guillaume PASQUIER – Christian Manuel HUNI

Absents : Emmanuel VILLENEUVE – Vincent LEMOUEL

LES ATELIERS DE L'ANNÉE 2023-2024 :

- **Politique RSE** : mettre à jour la politique en cohérence avec le séminaire stratégique (CAP 2030)

- **Communication interne** : déployer des actions de communication pour expliquer la RSE, promouvoir les actions réalisées au sein du Groupe

- **Accueil adhérents** : dédiée à la Coopérative, cette action vise à faciliter la présentation de la Coopérative et du Groupe à tout nouvel adhérent

- **Activités physiques** : promouvoir l'activité physique auprès de tous les collaborateurs du Groupe

- **Valorisation des produits du Groupe** : présents à chaque maillon de la chaîne de valeur, organiser une communication et mettre en avant des produits du Groupe et des adhérents, dans les jardineries notamment.

- **Indicateurs** : d'après les recommandations de l'Organisme Tiers Indépendant, les indicateurs ont été réduits et raisonnés selon les 9 enjeux définis par le politique RSE

- **Certification Label Engagé RSE** : audit de suivi Avril 2024

Les enjeux de la politique RSE

Les 4 ambitions stratégiques définies par la politique de durabilité de notre Groupe se traduisent au travers de 9 enjeux prioritaires auxquels doivent répondre l'ensemble de nos actions :

NOTRE POLITIQUE RSE

Nous voulons faire évoluer nos modèles pour assurer la pérennité économique de nos organisations en plaçant l'humain et l'environnement au cœur de nos décisions.

LA GOUVERNANCE, UN ENJEU COMMUN

Concevoir, partager et mettre en œuvre les orientations stratégiques pour donner du sens

01 Transformer...

nos modèles agricoles et agroalimentaires afin de concilier progrès environnemental et pérennité des producteurs

ENJEUX

- Accompagner les exploitations face aux enjeux économiques et environnementaux.
- Proposer une offre alimentaire saine, de qualité et diversifiée.



ODD
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
L'expression Objectifs de Développement Durable est couramment utilisée pour désigner les dix-sept objectifs établis par les États membres des Nations unies et qui sont rassemblés dans l'Agenda 2030.

02 Valoriser...

la performance durable du modèle coopératif pour mobiliser des partenaires engagés

ENJEUX

- Développer des modèles économiques performants, adaptés à notre environnement.
- Limiter nos impacts sur l'environnement en consommant et fabriquant durable.



03 Favoriser...

un environnement professionnel compétent, sécurisant et épanouissant pour tous

ENJEUX

- Déployer une politique RH pour anticiper l'avenir et développer le sentiment d'appartenance des salariés.
- Intégrer la santé et la sécurité à tous les niveaux y compris en période de crise sanitaire.



04 Renforcer...

l'interaction avec nos adhérents et la satisfaction de nos clients

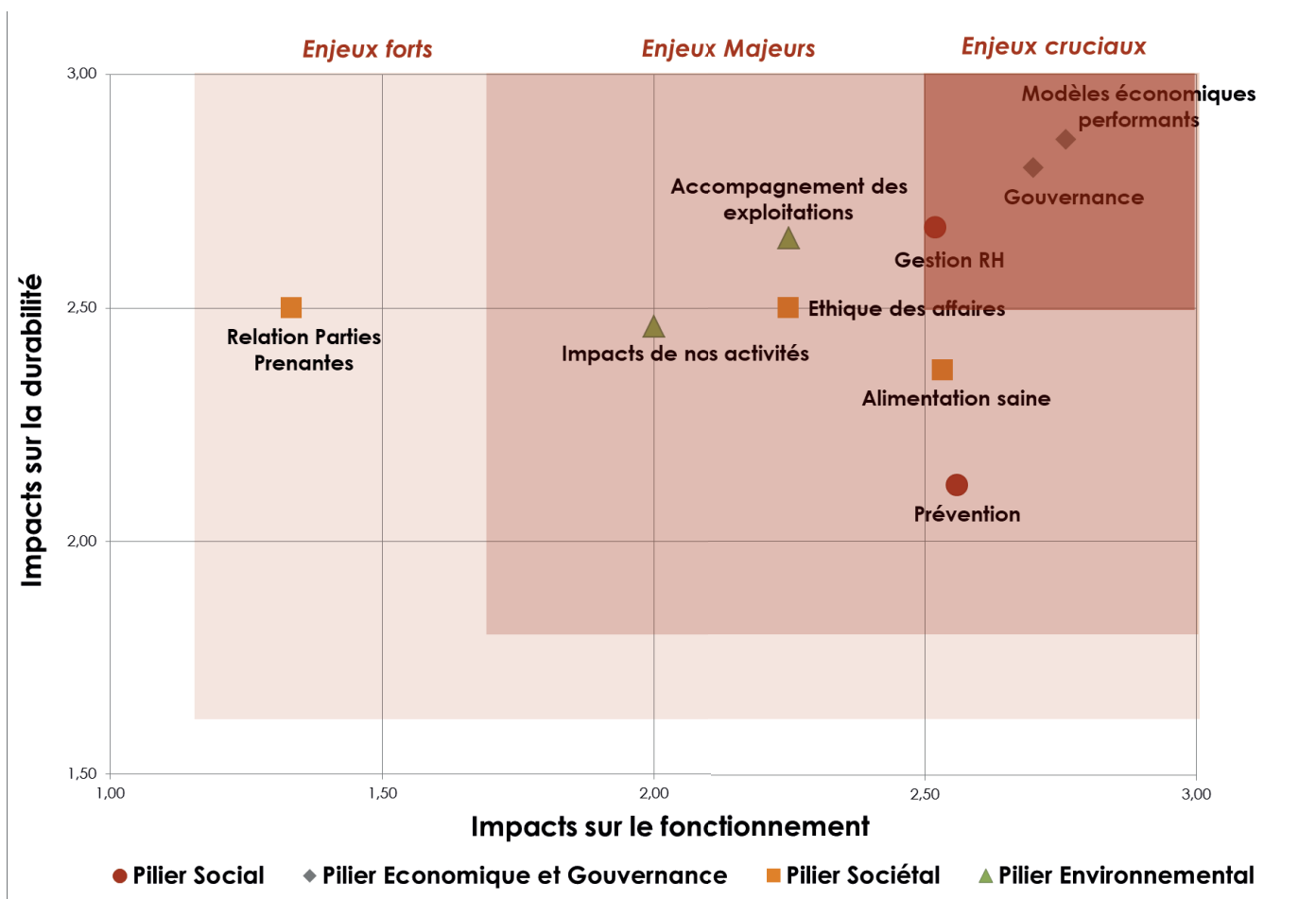
ENJEUX

- Relations avec les Parties Prenantes : valoriser notre diversité et devenir « Leader territorial ».
- Éthique des Affaires : Sélectionner les produits et les fournisseurs répondant à nos valeurs.



Cette politique RSE a été remise à l'ensemble des salariés du Groupe lors de la journée annuelle qui leur est dédiée (Couvert : 2024)

La matérialité de nos enjeux



L'analyse de matérialité des enjeux de la politique RSE a été réalisée. L'analyse de matérialité des enjeux de la politique RSE a été revue en mai 2024 par des membres du comité RSE. Cette révision s'est imposée dans le contexte agricole et sociétal actuel. Nous devons nous interroger sur les éléments cruciaux à traiter afin de répondre au plus vite aux attentes à la fois internes et externes. Elle permet de prioriser les enjeux selon leurs impacts sur :

- **Le fonctionnement de l'organisation** : il s'agit des risques systémiques qui peuvent conduire à une dégradation des équilibres économiques liés à nos métiers et à notre organisation.
- **La durabilité de l'organisation** : elle traduit les niveaux de risques sociaux, sociétaux et environnementaux qui peuvent impacter la conformité, la réputation, l'opérationnel, la stratégie de notre organisation.

L'analyse croisée de ces impacts nous permet d'identifier des enjeux cruciaux, des enjeux majeurs et des enjeux forts.



LA RSE EN ACTIONS

L'enjeu de la gouvernance : concevoir, partager et mettre en œuvre les orientations stratégiques pour construire ensemble

Enjeu transversal aux 4 ambitions RSE définies par la stratégie du Groupe, il représente l'essence même d'un Groupe coopératif. Elue pour représenter la diversité des territoires, des métiers et des besoins, la gouvernance se mobilise pour définir une stratégie créatrice de valeur pour les adhérents qui intègre l'urgence environnementale, la mobilisation sociale et les attentes sociétales. Forte de ces prérogatives, la gouvernance contribue à développer une vision stratégique partagée par tous, notamment par les équipes de salariés en intégrant la RSE au cœur de notre stratégie.

En chiffres, pour développer cette stratégie et la diffuser, **3 axes** sont suivis dans le cadre de la feuille de route RSE :

- ◇ Participer aux instances de gouvernance : les administrateurs nommés, les présidents et directeurs généraux ont été présents à **81,51%** des instances auxquelles ils étaient convoqués.
- ◇ Se former : les administrateurs et dirigeants de l'ensemble des entités du Groupe ont bénéficié de **410 heures de formation** (gouvernance, rôles...)
- ◇ Être présent dans les instances externes : **81 représentants** de nos entités siègent dans les instances des parties prenantes du Groupe.



Les actions :

« Développer une vision stratégique »

Séminaire stratégique – septembre 2023

Réunis en séminaire pendant 3 jours, le Conseil d'Administration et le Comité Exécutif, ont mené des travaux pour revisiter la stratégie du Groupe et préparer une nouvelle feuille de route.



« Partagée par tous »

- **Cap 2030** : la préparation d'un livret présentant la stratégie du Groupe horizon 2030 s'inscrivant dans le cadre de la politique RSE. Diffusé à tous les salariés du Groupe, cette publication partage les décisions de la gouvernance
- **Conseil de vie de territoire** : nouveau format de conseil élargi avec les administrateurs afin de recueillir les attentes, les besoins et les propositions des adhérents
- **Convention du personnel** : reportée en soutien aux manifestations agricoles de janvier 2024, elle s'est tenue « dans les champs » en mai 2024 et a regroupé plus de 800 salariés venus prendre connaissance des résultats, des orientations du Groupe et partager un moment de convivialité.
- **Création du COMOP (Comité Opérationnel)** : il se réunit 1 fois tous les 2 mois, en alternance avec le COMEX. Composé des directeurs de pôles et de responsables métiers et filiales, il œuvre pour la mise en avant et la mise en œuvre des actions stratégiques définies par le Groupe.



LES FORMATIONS :

- **SENEQUE** : programme de formation assuré par ESSEC et Solutions Plus, il permet aux administrateurs d'acquérir de nouvelles compétences et de conduire une stratégie tout en préservant une réelle gouvernance agricole dans un monde en pleine mutation. En 2024, 2 administrateurs ont intégré la formation et Océalia a reçu l'ensemble de la promotion lors du voyage d'études.
- **ARISTEE** : de la gouvernance au management stratégique, Aristée est une formation solide pour affronter les responsabilités d'un manager de demain. Ce programme particulièrement adapté à la Coopérative favorise l'acquisition des connaissances au travers de nombreux thèmes regroupant les principales composantes de l'entreprise dans le but de maîtriser les enjeux et outils de la stratégie. Programme reconnu et diplômant, c'est aussi une riche aventure humaine alliant témoignages concrets et échanges entre pairs. En 2023-2024, un cadre Océalia a intégré le programme.
- **Décideurs économiques** : 3 administrateurs ont participé à la « formation des décideurs économiques » organisée par La Coopération Agricole Nouvelle Aquitaine



COMITÉ ÉTHIQUE ET GOUVERNANCE

Le comité Ethique et Gouvernance est une instance collégiale spécifiquement chargée de conduire une réflexion autonome et de fournir des avis ou recommandations. Composé des membres du bureau et de 2 salariés, il réceptionne et traite les alertes lancées en interne ou en externe dans le cadre de la loi anti-corruption. Il s'assure du déploiement du dispositif anticorruption sur l'ensemble du Groupe, de son application et au besoin, il apporte les évolutions nécessaires à son bon fonctionnement. Il participe à la définition des règles éthiques du code de conduite du Groupe Océalia et rend compte au Conseil d'Administration de la Coopérative des alertes qui lui sont remontées et la suite qui leur a été donnée. Le Comité animera le Conseil dans les buts de définir les profils nécessaires au Conseil d'Administration, de s'assurer de la parité au sein du Conseil, de définir des besoins de formation des administrateurs, de préparer les besoins en matière d'évolution du bureau, de préparer le renouvellement des administrateurs, du bureau, des présidents des filiales voire de la présidence. Le comité mène une réflexion sur le schéma de gouvernance et notamment sur les instances à mettre en place dans les filiales. Une « Charte administrateur » est rédigée (Cf. enjeu Ethique des affaires).

GOUVERNANCE PARTAGÉE DANS LES STRUCTURES

Au sein de la société Soficor, 4 réunions mensuelles sont organisées pour impliquer l'intégralité des métiers : Comité de Direction, Performance industrielle (Nouveau), Commerciale, Supply chain (Nouveau).

Transformer nos modèles agricoles et agroalimentaires afin de concilier progrès environnemental et pérennité des producteurs



Accompagner les exploitations face aux enjeux économiques et environnementaux.

Riche des équipes de recherche et développement de la Coopérative et des filiales Alicoop et Lely, nos Conseillers d'Exploitation et Conseillers Spécialisés Élevage déploient des pratiques et des outils novateurs au service des exploitations pour ces défis : résistances variétales, robotique, cultures intermédiaires, valorisation alimentaire, traitements alternatifs... Notre rôle est également d'accompagner les reprises d'exploitations et de favoriser l'installation afin de pérenniser la production agricole.

En chiffres, l'accompagnement des exploitations, c'est :

-Former et informer les agriculteurs aux évolutions réglementaires, aux nouvelles pratiques, à l'optimisation des conduites. Les journées de formation et d'information proposées par Océalia, Alicoop et Lely ont mobilisé **2024 participants**.

-Accompagner les producteurs via leur engagement dans des contrats technico-économiques : **3146 producteurs** ont signé un contrat d'accompagnement technico-économique (Coopérative et Lely).

-Aider à l'installation ou à la restructuration des exploitations : **62 jeunes** installés ont bénéficié d'une convention d'accompagnement pour la Coopérative et **1000 dossiers PAC** ont été réalisés avec les adhérents.

Notre engagement : Océalia porte une vision de l'agriculture de demain, responsable et rémunératrice pour ses adhérents, attractive pour les jeunes générations et reconnue par les consommateurs, les citoyens et les gouvernants. En tant que partenaire engagé, Océalia est responsable de ses engagements ; conseiller, orienter et proposer c'est aussi s'impliquer dans les conséquences de son conseil.

Les actions :



LA DÉMARCHE D'ENTREPRISE MOBILISATRICE : LE SILLON RESPONSABLE

Après une première année de «test» sur le terrain, le déploiement de la démarche Sillon Responsable s'est fortement accéléré sur la campagne, avec un total de 820 diagnostics réalisés et plus de 500 chartes signées. Ces diagnostics ont permis de réaliser un bilan des pratiques de nos adhérents et de constituer avec eux des plans d'actions pour améliorer la durabilité des exploitations. Au total, ce sont environ 2 500 actions qui ont été inscrites dans les plans d'actions par les Conseillers d'Exploitations (introduction de légumineuses, bilan carbone, implantation de bandes mellifères...)

En parallèle, la Coopérative travaille pour valoriser les productions des adhérents engagés dans la démarche, avec plus de 200 000€ de primes redistribuées aux adhérents sur des filières telles que le colza et le tournesol.

Et enfin, côté certification, en juin 2024, le Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire a validé l'équivalence de la démarche avec la Certification Environnementale de niveau 2, qui permettra notamment aux adhérents viticulteurs de répondre aux besoins de certification de la filière Cognac.

INNOVATION : LA PLATEFORME SILLON RESPONSABLE (16 MAI 2024)

Nous l'avons fait et nous pouvons en être fiers ! 750 adhérents, salariés et partenaires ont répondu présents à la première édition de notre plateforme technique, Sillon Responsable.

Cette journée riche en événements a été marquée par la découverte des dernières innovations agricoles, des

expositions et démonstrations de matériels, la participation à des conférences, ainsi que des échanges avec les experts d'Océalia et d'autres professionnels au village des partenaires. Sans oublier la dégustation des produits de nos filiales, issus de la production et du savoir-faire de nos adhérents.



L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERFORMANCE

Les groupes de progrès

Après une 1^{ère} année réussie, la dynamique des groupes de progrès organisés par la Coopérative s'est poursuivie, avec plus de 40 formations proposées aux 300 adhérents participant aux groupes.

Les 6 groupes spécialisés vigne ont notamment travaillé sur la gestion de la fertilité des sols et l'optimisation de la fertilisation, ainsi que sur la gestion de la taille des jeunes vignes et l'ébourgeonnage.

Quant aux 11 groupes grandes cultures / élevage, ils ont suivi des programmes spécifiques à chaque groupe, au choix des conseillers et agriculteurs (Gestion intégrée des adventices, Calcul des coûts de production, bonne gestion des couverts végétaux,...)

A noter également la réussite des événements de bilans des groupes réalisés à Niort et à La Rochefoucault, marqués par une conférence passionnante autour la gestion de l'eau et par la rencontre entre les adhérents et notre nouveau directeur général Mathieu Staub.



Un nouveau format sur l'extranet : l'Agrithèque

Lancée au cours du 3^e trimestre 2023, l'Agrithèque est la plateforme en ligne regroupant les contenus techniques produits par Océalia sous différents formats : vidéos, podcasts, PDF... Presque chaque semaine, un nouveau contenu est publié ! Pour y accéder, les adhérents se rendent sur leur extranet.

DATA VALOR

Une base de données commune et alimentée par les entités du pôle élevage du Groupe (Lely, Alicoop et Océalia) est constituée. Elle centralise des informations technico-économiques des ateliers d'élevage afin de mieux connaître chaque élevage et de lui proposer des produits et des services adaptés

Le suivi de la performance laitière

Lors de la mise en place de robotique en exploitation laitière, les conseillers Lely accompagnent les éleveurs dans la conduite technico-économique de leur production. Des formations et journées portes ouvertes sont également proposées.

Alicoop, via l'outil Chevyplan, apporte également aux producteurs les constats technico-économiques nécessaires à la maîtrise des charges. L'expertise des conseillers permet de définir avec eux les axes de travail pour l'amélioration de la pérennité de l'exploitation, aussi bien en termes de rentabilité que de conditions de travail.

LES FERMES D'INNOVATION : UN NOUVEAU FORMAT D'EXPÉRIMENTATION AU SERVICE DE LA TRANSITION

Les fermes d'innovation sont un réseau d'exploitations agricoles de la Coopérative qui travaillent ensemble pour inventer et mettre en avant l'agriculture de demain. Les objectifs du Groupe sont axés autour de l'adaptation au changement climatique, la réduction des produits de protection des plantes et la préservation des sols et de la biodiversité. Ces 30 exploitations réparties sur l'ensemble du territoire sont de véritables accélérateurs de l'innovation. Citons pour exemple le projet «Couverts au carré», mis en place chez plusieurs d'entre elles, dont l'objectif est de quantifier les bénéfices des couverts végétaux dans les rotations.

Zoom élevage : Journée portes ouvertes multipartenariale dédiée à l'élevage caprin organisée sur la SCEA Bois du Theil en collaboration avec Alicoop et Lely.

Plus de 200 éleveurs et professionnels de la filière caprine se sont réunis pour explorer les dernières innovations en matière de conduite alimentaire et d'amélioration des performances du troupeau. Un événement passionnant mettant en lumière les avancées qui façonnent l'avenir de l'élevage caprin.



LA PLANTATION DE HAIES

Depuis 2021, la Coopérative Océalia propose aux adhérents volontaires un service de plantation de haies, en partenariat avec l'entreprise PUR. Sur l'hiver 2023-2024, 28 adhérents ont pu bénéficier de ce service, soit un total 12 km de haies plantés et plus de 32 000 plants. Plus de 70 agriculteurs ont participé à ce programme ayant permis de replanter plus de 50 km de haies sur le territoire de la Coopérative. La dynamique est très positive puisque ces travaux se poursuivront l'hiver prochain avec un nombre d'agriculteurs et un linéaire planté en augmentation constante.

L'APPROCHE DU TRAVAIL EN ÉLEVAGE : ÉTUDE SUR L'OPTIMISATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Une étude a été réalisée sur un an sur les conditions et la pénibilité du travail dans les ateliers d'élevages. Le bien-être des éleveurs est essentiel pour assurer les performances technico-économiques de leur propre élevage, mais aussi l'attractivité et la pérennité des exploitations de notre région. Pour la 1^{ère} fois, une étude de l'impact du choix de la conduite alimentaire des chèvres sur le bien-être des éleveurs caprins a été menée par Alicoop. Nous avons analysé le bien-être des éleveurs par l'alliance des performances technico-économiques, des conditions et du temps de travail (outil APTIMIZ), mais aussi de leur ressenti sur leur équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle. Cette étude a permis de confirmer que l'alimentation des chèvres est le second poste de travail après la traite, et que l'automatisation peut alléger les conditions de travail des éleveurs. Aujourd'hui l'ensemble des données est en cours d'analyse et d'interprétation.

Alimentation saine :

proposer une offre alimentaire saine, de qualité et diversifiée

Nourrir... le cœur des métiers du Groupe Océalia. Pour cela, nous nous engageons à produire une alimentation saine, répondant aux exigences et aux goûts de nos clients autant en matière de qualité, que d'accessibilité, au travers de démarches transparentes qui privilégient la traçabilité et la maîtrise des risques. Les valeurs coopératives s'attachent à appliquer ces engagements à toutes les populations, du local à l'export (en passant par le régional et le national)

En chiffres, s'assurer d'une alimentation saine, c'est :

- Suivre les non conformités (taux de présence molécule, présence de corps étranger...) : les objectifs ont atteint **87,50%** pour l'ensemble des entités du Groupe.
- Réaliser des tests pour s'assurer de la traçabilité des produits sur l'ensemble du Groupe, les tests de traçabilité sont réalisés à **87,50%**.
- Produire sous Signes Officiels de Qualité par rapport aux volumes totaux commercialisés :

Océalia Production Végétales : 3,81%

Océalia Viti : 59,94%

Maison Ansac : 87,64%

Soficor : 1,10%

Durepaire : 8,05%

- Suivre les réclamations des clients : le niveau acceptable est atteint à 75% pour l'ensemble des entités du Groupe



Les actions :

CLUB QUALITÉ GROUPE

Il est animé par notre responsable qualité Groupe, et réunit les responsables et relais qualité des filiales. C'est un lieu d'échanges pour améliorer la qualité de l'amont à l'aval et faire bénéficier à tous des compétences développées dans chaque activité. Au-delà des 2 à 3 rencontres par an, du travail en synergie est réalisé entre filiales selon les thématiques abordées et les activités concernées. Cette instance est l'occasion de partager des problématiques liées aux enjeux de production d'une alimentation saine et durable.



LES PLANS DE LUTTE

Au champ :

La lutte contre le Datura est primordiale pour la production de sarrasin et la démarche approuvée est éprouvée pour la production Pop corn. Plante invasive et toxique (présence d'alcaloïdes : atropine et scopolamine), elle pourrait contaminer la marchandise. Des moyens de lutte agronomique et technique existent mais le risque de développement reste présent. La Coopérative travaille avec une méthode de détection cartographiée grâce à des survols des parcelles par des drones. La localisation précise permet donc l'extraction des pieds de datura. Les équipes Océalia valident la récolte de la parcelle si l'absence de datura est confirmée.

Au laboratoire :

Le laboratoire d'Alicoop a investi dans du matériel de détection de toxines (test ELISA) : détecter et mesurer la teneur en Aflatoxines des matières premières et des produits finis est un enjeu essentiel pour les filières nutrition animale.

ENGAGEMENTS



Bleu Blanc Cœur :

Alicoop a reçu en février 2024 par l'association Bleu Blanc Cœur, le Trophée de la Nutrition Durable dans la catégorie amont. Bleu-Blanc-Cœur est une démarche agricole et alimentaire durable visant à améliorer la qualité nutritionnelle et environnementale de notre alimentation, en diversifiant et équilibrant l'alimentation des animaux avec des fourrages et des graines d'intérêts nutritionnels naturellement riches en Omega 3. Le trophée reçu par Alicoop récompense les acteurs qui s'engagent pleinement dans cette démarche.

Production sous signes officiels de qualité :

Les différentes entités du Groupe s'adaptent aux attentes des marchés en produisant sous Signes Officiels de Qualité.

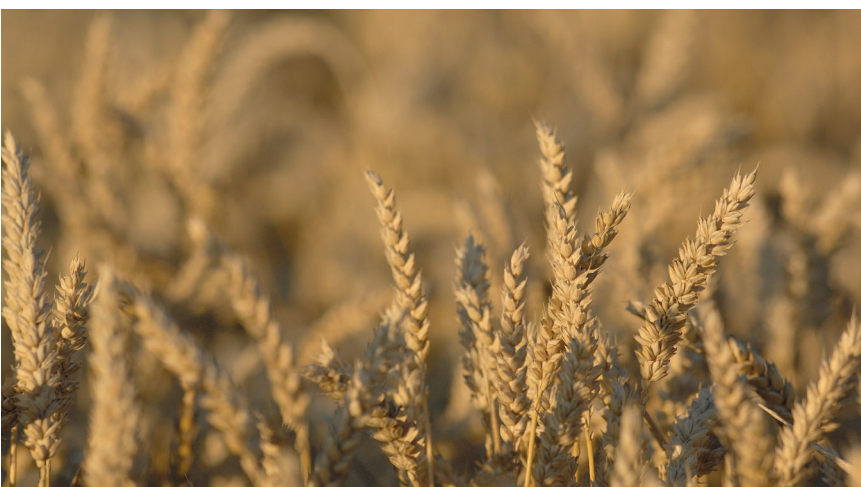
- **Océalia – PV** : Bio, NF V30-001, Filière Culture Raisonnée Contrôlée
- **Océalia – Viti et Maison Ansac** : AOC Cognac, AOC Pineau, IGP Vin de Pays Charentais, IGP Vin de Pays de l'Atlantique, Vin de France
- **Durepaire** : Bio – AOP Chabichou – Label Rouge Salers – Label Rouge Bœuf Limousin
- **Soficor** : Bio



LES INVESTISSEMENTS POUR ASSURER LA CONSERVATION DU GRAIN

Chaque année les équipes des sites de collecte de la Coopérative sont formés aux sujets relatifs à la conservation du grain : normes de qualité, gestion température/humidité, risques d'altération au stockage.

La Coopérative a investi dans un système de suivi des températures et de maîtrise de la ventilation dans les installations de stockage afin de maintenir des conditions de conservation du grain optimum. Cet équipement Javelot® a été installé sur 20 sites sur l'année 2023-2024.



LES INNOVATIONS AGRO-ALIMENTAIRES

La société Soficor, pour ses marques Enkamanía et Brut de Coques, a fait évoluer les recettes afin de prendre en compte le nouvel algorithme du Nutriscore et apposer des allégations santé.

Ces 2 gammes ont adhéré au V-Label permettant aux consommateurs végétariens et végan de consommer leurs produits et de les rassurer sur leurs compositions.

Valoriser la performance durable du modèle coopératif pour mobiliser des partenaires engagés



Modèles économiques performants : développer des modèles économiques performants adaptés à notre environnement.

Les filières agricoles et agroalimentaires sont en 1^{ère} ligne des évolutions des attentes sociétales : les conditions de productions sont instables, les besoins des clients et des consommateurs en perpétuelle évolution et l'enjeu environnemental devenu vital. Face à ces constats, notre Groupe doit proposer des modèles différents afin de capter la valeur ajoutée pour les producteurs, de garantir un accès aux différents marchés.

En chiffres, le développement des modèles durables, c'est :

- Mobiliser le plus grand nombre d'acteurs pour peser sur les marchés : selon la nomenclature nationale des activités, le Groupe compte **13 branches d'activité** principales différentes (Code APE - Activité Principale Exercée), hors société holding, foncières et de conseil (19 au total). Cette diversité des activités (présentées dans la chaîne de valeur ainsi que dans le périmètre de consolidation) montre l'implication aussi bien en amont qu'en aval de la production agricole et la volonté de capter la valeur ajoutée sur toutes les filières présentes autour des métiers de l'adhérent.

- Capter la valeur vers l'aval en diversifiant les activités du Groupe

- Proposer des circuits de commercialisation divers :

(% des volumes commercialisés)

61.79% des céréales oléoprotéagineux

56.35% des volumes Maison Ansac

4.35% des volumes Soficor

0.26% des volumes Alicoop

- **11** matières premières produites par la Coopérative sont valorisées dans le Groupe

Les actions :

L'EXPORTATION POUR LES PRODUITS DEMANDÉS SUR LES MARCHÉS MONDIAUX

Depuis fin 2023, Alicoop a développé son activité d'export avec des premiers marchés en Espagne. Il s'agit du produit exclusif BOX ainsi que de minéraux et de produits nutritionnels destinés à l'alimentation des caprins et ovins laitiers. L'objectif de ce développement n'est pas uniquement l'export de produits, mais un accompagnement technico-économique par un conseiller dédié fourni aux éleveurs utilisateurs des produits.

Les exportations sont un pan incontournable de l'activité d'Océalia. En effet, les principales zones de collecte de la Coopérative sont situées dans les zones de chalandise naturelles des ports de La Pallice, Tonnay-Charente, Blaye et Bassens, et d'autre part la région est relativement pauvre en outils de transformation. En revanche les blés de la côte atlantique bénéficient d'une réputation qualitative qui amène un certain nombre de clients internationaux à rechercher cette origine, notamment en Afrique de l'Ouest, et les infrastructures portuaires de la SICA Atlantique permettant de charger des bateaux sans restriction de taille, attirent les maisons de négoce internationales. Aussi la Coopérative Océalia s'est déployée depuis de nombreuses années pour être identifiée comme un acteur incontournable du commerce maritime de la façade atlantique française. Enfin la proximité avec l'Espagne, structurellement déficitaire en céréales et graines oléagineuses implique des relations étroites et durables avec nos clients de la péninsule ibérique. Chaque année, entre 40% et 70% des productions collectées par la Coopérative trouvent ainsi le chemin de l'export par voie terrestre ou maritime.



DE NOUVEAUX MÉTIERS : DISTILLATION DE WHISKY

Production de wash, un moût fermenté à base d'orge, avec Salem Brewing Cie. Ce wash, essentiel à la distillation du whisky, est fabriqué à partir de l'orge de nos adhérents afin de répondre à la demande croissante des distillateurs locaux pour la production de whisky.



LE PLAN D'ADAPTATION TERRAIN

Le plan d'adaptation terrain 2022-2025 a pour objectif d'optimiser les moyens matériels et humains sur les sites de la Coopérative tout en répondant aux besoins présents et futurs de nos adhérents agriculteurs.

Une transition du modèle d'agrofouritures est prévue afin de simplifier le flux et la gestion des stocks dans nos sites : plus de livraisons directes agriculteurs, une transition vers des engrais Big Bag plutôt que l'engrais vrac. Par exemple, 90 sites distribuaient des engrais vrac en 2022. Ils sont 69 sites en 2024.

Le modèle collecte évolue également : remplacement des installations vétustes par des plates-formes, optimisation du maillage des points de collecte, mise en place des bennes en bouts de champs ou bien de la prime d'approche incitant les agriculteurs à livrer sur des silos stockeurs. Nous avons 205 points de collecte en 2024 contre 218 en 2022.

Cette restructuration doit nous permettre de réduire les coûts de 3 millions d'euros et de continuer à développer notre activité.

L'UNITÉ DE MICRO-INGRÉDIENTS À PAMPROUX

Les micro-ingrédients, comme les vitamines, les minéraux et les produits de fermentation sont essentiels pour optimiser la croissance, les performances zootechniques et la reproduction des animaux. Alicoop a investi dans une unité de micro-ingrédients sur son site de Pamproux. En fonctionnement depuis juillet 2023, elle a pour objectif d'atteindre l'autonomie dans les approvisionnements sur ces éléments et capter la marge sur l'achat des matières premières. Les savoir-faire industriels d'Alicoop ont permis l'aboutissement de ce projet. L'unité va permettre de développer des produits pour des débouchés nouveaux ou de fabriquer de nouveaux produits de nutrition animale, des bio-solutions pour les végétaux ou de booster de biomasse. Pour assurer une valorisation maximale de cette unité, un responsable de marché a été recruté pour développer le marché du minéral et développer nos fabrications.



L'URGENCE DE LA REPRISE – CRÉATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Le constat est sans appel et unanime pour tous les acteurs : fin 2026, 45% des exploitants auront atteint l'âge de la retraite et 2/3 d'entre eux ne pensent pas transmettre...

Face à cette situation, Océalia est partie prenante d'un projet de territoire (en association avec d'autres coopératives du territoire au travers du fond de développement SOLEO Développement) : ARCAD – Agir pour la Reprise et Création en Agriculture Durable.

Les objectifs de ce projet sont multiples :

- S'appuyer sur la proximité des coopératives pour faciliter la relation entre cédant et porteur de projet,
- S'appuyer sur la connaissance des filières et les besoins des marchés pour accompagner la définition des projets de reprise,
- S'appuyer sur les expertises technico-économiques pour accompagner le repreneur durant les années de lancement de l'exploitation.

Une plateforme Web dédiée est disponible.



LE GAIN DE PRODUCTIVITÉ PAR L'ADAPTATION MATÉRIEL

La société Soficor a investi dans une nouvelle ligne de fabrication de beurre de cacahuètes et une nouvelle ligne de conditionnement Doy-pack préformés. L'objectif de ces acquisitions est le gain de flexibilité et la limitation de la freinte des emballages pour les petites séries. Un nouveau robot conditionnement-palettiseur a été installé pour gagner en efficacité sur les préparations et expéditions.

Impacts de nos activités : limiter nos impacts sur l'environnement en consommant et fabriquant durable

Conscients des impacts de nos activités sur notre environnement, nous sommes en perpétuelle réflexion sur les actions à mener aussi bien en amont, avec l'origine de nos ressources et leurs utilisations, pour la production, avec l'utilisation d'énergie et pour l'aval avec les déchets produits. Nos activités doivent promouvoir le durable sur l'ensemble de la chaîne des valeurs pour toutes les filières que nous couvrons.

En chiffres, limiter les impacts de nos activités, c'est contrôler ce qui est consommé et ce qui est produit :

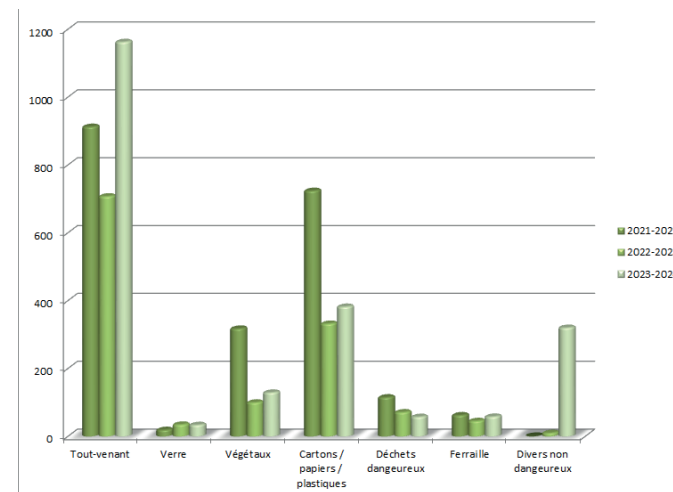
-Mesurer les émissions de CO₂ liées à nos activités : **23 513 T** CO₂ émises par les SCOPES 1 et 2

-Suivre les déchets produits : l'objectif de réduire les déchets en mélange / DIB (déchets industriels banals) / tout-venant est toujours d'actualité. C'est un tri plus élevé à la source qui permettra, à la fois, de réduire l'impact environnemental des déchets et de diminuer les coûts de traitement.

Pour l'exercice 2023-2024, **32% des déchets ont été recyclés**, soit **630 T**, par l'ensemble du Groupe (contre 39 % l'an dernier). Le déploiement de nouveaux matériels et outils continue sur notre territoire afin d'améliorer les actions de tri et la valorisation des déchets : bennes de tri, presses à carton et composteurs.

De plus pour stocker des matières valorisables et éviter les déclassements en matières non-conforme, l'installation de bennes à toit fermé se développe de plus en plus.

La Coopérative organise plusieurs collectes par an pour permettre aux adhérents de rapporter l'ensemble de leurs emballages : la totalité des emballages vendus par la Coopérative a été collectée sur la campagne 2022 /2023 (taux de collecte = 124 %, chiffres consolidés N-1).



Les actions:

LE BILAN CARBONE

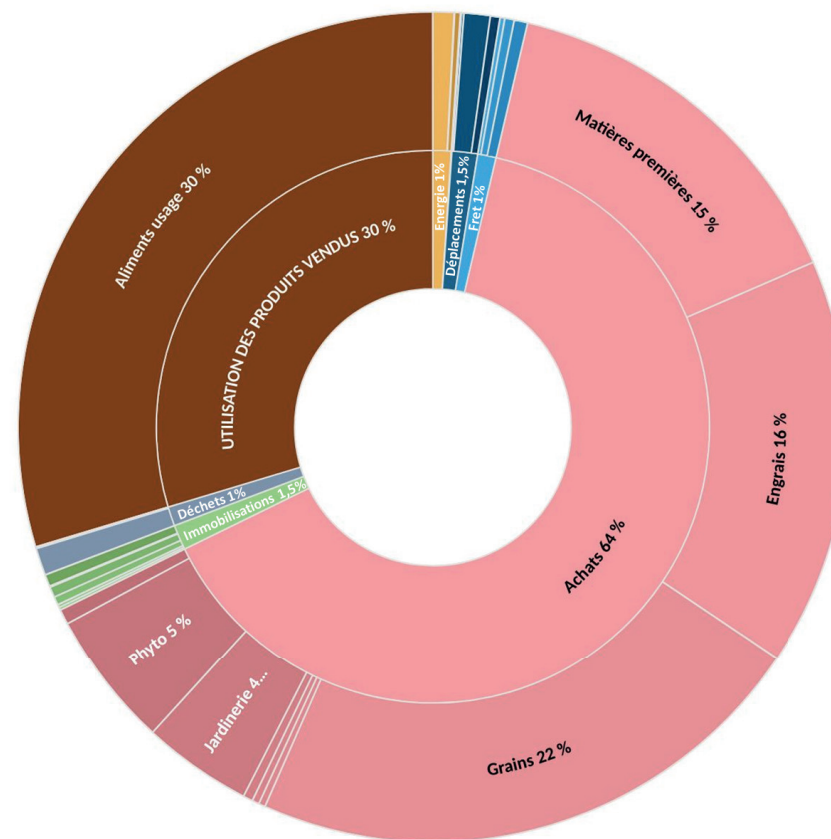
Pour la deuxième année consécutive, le bilan carbone du Groupe a été réalisé sur l'exercice 2022/2023. Il couvre l'ensemble du périmètre océalia traité dans ce rapport et regroupe les émissions de Gaz à Effets de Serre des SCOPEs 1, 2 et 3 (émissions directes et indirectes amont et aval des productions du Groupe).

En 2022/2023, les émissions de gaz à effet de serre (GES) du Groupe Océalia et l'ensemble de ses activités amont-aval sont de 1 281 kTCO₂ équivalent. Le profil Z des sources d'émissions est similaire au bilan réalisé l'année précédente avec une part du SCOPE 3 représentant près de 94% des émissions.

Les principales sources d'émissions du Gaz à Effet de Serre appartiennent au Scope 3 « amont » : achats de matières premières (raisins, tourteaux, cacahuètes entre autres) et achats de grains (38% des émissions du Scope 3) et engrais 16%.

Le Scope 3 « aval » représente 30% du bilan global avec les émissions liées à l'utilisation des produits vendus, à savoir l'alimentation animale.

L'origine des émissions du Scope 3 confirme la volonté du Groupe d'accompagner les producteurs dans une démarche de diminution de l'empreinte carbone. La démarche Sillon Responsable est la première réponse apportée avec une phase de sensibilisation des producteurs (diagnostic) et une recherche d'amélioration (charte). Pour certaines exploitations agricoles, le bilan carbone est réalisé afin d'identifier les sources d'émissions et de mettre en place des plans d'actions directs.



LES PLANS D'ACTION

Au-delà de l'accompagnement des exploitations, une première analyse des plans d'actions à mettre en œuvre a été réalisée. Elle va conduire à une phase de diffusion au sein du Groupe pour faciliter l'appréhension de l'approche carbone par tous et la prise en considération des leviers mobilisables :

Pour les scopes 1 et 2 : 28 668T (2023-2024). Les actions prévues et mises en œuvre :

- Approvisionnements locaux : construction d'une filière locale de production et transformation de protéines végétales, fournisseurs locaux pour les autres achats,
- Changement des systèmes d'éclairage des grandes surfaces (commerciales ou de stockage) : passage en LED,
- Renforcement du tri des déchets,
- Conversion d'une partie de la flotte de camions en carburant « vert » (B100),
- Ecoconduite,

Des réflexions sont en cours pour l'engagement du Groupe dans une démarche certifiante.

Confirmant la répartition des sources d'émission, il est utilisé comme état des lieux pour mener une réflexion sur la décarbonation des activités du Groupe, et des pistes prioritaires.



LA PRODUCTION DE SOJA L'AUTONOMIE PROTÉIQUE

Océalia est partie prenante d'un projet, porté par le fond de développement (SOLEO développement) qu'elle détient, pour construire une filière soja locale : production de la graine – trituration – consommation en alimentation animale. L'enjeu de ce projet est la recherche d'autonomie protéique sans avoir recours à l'importation, et favoriser l'introduction de légumineuses dans les rotations céréalières. Pour déployer cette filière, le Groupe est engagé dans les réserves d'eau car la durabilité de nos systèmes pour garantir une souveraineté alimentaire est très étroitement liée à l'accès à l'eau pour les producteurs.



VALORISATION DES DÉCHETS ET LIMITATION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Les différentes valorisations des déchets

-Écartés de tri du stockage des céréales collectées par la Coopérative sont valorisées par l'entreprise Durepaire en alimentation animale.

-Marcs et lies issus de la filière viticole : ils sont livrés à l'Union des Coopératives Viticoles d'Aquitaine (UCVA) à laquelle la Coopérative est adhérente. Cette union retraits les marcs pour produire de l'alcool à destination des biocarburants et de l'industrie, de l'huile à partir des pépins entre autre. Les lies sont quant à elles distillées.

Le recyclage par Menguy's

Grâce à de bonnes pratiques de tri sur le site de production de Mazamet, en 2023 Menguy's fait partie des 5 meilleures entreprises parmi les 700 sélectionnées dans la région Occitanie et a obtenu le certificat d'excellence de recyclage décerné par Paprec.

Les installations favorisant le tri

Au fur et à mesure des enlèvements des bennes tout venant, les Caves Jules Gautret et les jardineries Monplaisir mettent en place des contenants dédiés au tri (cartons, plastique, déchets verts).

Collecte ADIVALOR pour les déchets élevage

Pour élargir ses obligations de collecte de déchets, Alicoop a mis en place une gestion de collecte et de valorisation des emballages d'origine «élevage» (Big bag - sacs - filets - bâches) chez les éleveurs du Groupe. L'objectif de la filière est de recycler et de valoriser un maximum d'emballages collectés.





DES MESURES POUR LIMITER LES CONSOMMATIONS DES RESSOURCES

● Carburant :

Les chauffeurs de la structure logistique LOGICEA sont formés à l'éco-conduite permettant ainsi de réduire les consommations de carburants. Le parc de tracteurs est rajeuni chaque année afin de renouveler les matériels et technologies plus anciennes.

Lorsque le site, la destination et la période le permettent, la Coopérative favorise le transport ferroviaire des produits.

● Gaz :

Au cours de l'année écoulée, les jardineries Monplaisir ont engagé un plan d'investissement important pour renouveler les systèmes de chauffage des magasins. Vétustes pour la majorité, ils étaient très énergivores. Utilisant toujours des installations au gaz, ils sont renouvelés afin d'optimiser le gaz consommé.

Pour la société Sphère Production, des changements de pièces sur les différentes chaudières ont permis un contrôle des consommations.

● Cristaux fossiles :

Afin de limiter l'utilisation de matériel informatique, la Direction des Systèmes d'Information du Groupe a revu ses orientations. Il est notamment prévu de réaliser un état des lieux du parc afin de limiter les serveurs inutilisés. Les serveurs légers vont être privilégiés pour limiter les recours aux matériels.

En janvier 2024, a été créé l'Observatoire de la Performance Energétique auquel adhère Alicoop. C'est un groupe de travail composé de fabricants d'aliments dont l'objectif, est d'identifier et de partager les bonnes pratiques pour améliorer la performance énergétique (électricité, gaz, eau, GNR).

● Eau :

La gestion de l'eau est un enjeu essentiel pour l'agriculture, qu'elle soit qualitative ou quantitative. Pour accompagner les producteurs, un chapitre du diagnostic Sillon Responsable est lié à cette ressource. Il permet de faire un état des lieux des pratiques et de mettre en place des plans d'actions. Les relations régulières avec les Agences de l'Eau de notre territoire et le travail sur les bassins Re-Resources sensibilisent les parties prenantes internes et externes.

LIMITATION DES CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES

De nombreuses réflexions sont menées dans les différentes structures d'Océalia afin de diminuer les consommations électriques. On peut citer l'installation de détecteurs de présence dans les entrepôts de stockage Soficor ou encore le passage en LED dans plusieurs jardineries.

LA BIODIVERSITÉ

- Le projet porté par Alicoop:

Une journée dédiée à la préservation de la biodiversité a été organisée sur le site de Pamproux et a mobilisé tous les salariés d'Alicoop. Cette action, menée en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), vise à renforcer notre engagement envers la durabilité environnementale.

Quelques-unes des actions menées lors de cette journée :

-Installation de nichoirs pour les oiseaux et les chauves-souris,

-Création de zones d'alimentation (avec plantes mellifères) pour les insectes, les papillons et autres petits animaux.

Cette journée a été une véritable réussite grâce à l'engagement de tous les participants.

- La biodiversité des exploitations :

Au même titre que pour l'eau, la prise en compte des pratiques en faveur du maintien de la biodiversité sur les exploitations agricoles est permise par la démarche Sillon Responsable



BIEN-ÊTRE ANIMAL : PRODUITS ASSÉCHANTS POUR CONFORT DES ANIMAUX

Alicoop a conçu un produit asséchant de litière, combinant un effet absorbant, odorant et assainissant afin d'améliorer les conditions de vie (santé et croissance) des jeunes animaux et ainsi favoriser la rentabilité et la durabilité des exploitations. Le produit est fabriqué sur l'unité de micronutrition (achevée en 2023). Il est en phase de test chez un éleveur afin de mesurer les performances technico-économiques des jeunes animaux élevés sur des litières asséchantes. Cette étude est portée par un contrat

ECO-CONCEPTION DES EMBALLAGES

L'entreprise Soficor a mené des travaux de recherche afin de diminuer l'utilisation de plastique pour ses emballages : une gamme de sachets plastiques a été remplacée par des sachets Papier/PE ; les poids de certains emballages sont réduits avec maintien de la contenance.

Favoriser un environnement professionnel compétent, sécurisant et épanouissant pour tous



Politique RH : déployer une politique RH pour anticiper l'avenir et développer le sentiment d'appartenance des salariés

La durabilité de notre Groupe passe par l'accompagnement des compétences. Elle exige la mise en œuvre de moyens, obtenir les compétences nécessaires à l'évolution des modèles, les développer, les fidéliser et les transmettre. Cette dynamique autour des salariés est un enjeu essentiel qui contribue au bon climat social et au développement de la stratégie.

En chiffres, accompagner les salariés, c'est :

S'assurer de l'égalité des sexes : Index égalité entre les femmes et les hommes (pour les entités concernées) : **88/100** pour la Coopérative et Soficor et **87/100** pour les Jardineries Monplaisir

Sur l'effectif en CDI sur l'année civile 2023, le Groupe comptait 522 femmes et 1065 hommes, soit un rapport **33/67**, stable par rapport à l'année 2022.

S'assurer de l'inclusion de tous dans les métiers : au cours de l'année 2023, **91 personnes** en situation de handicap étaient en CDI dans une des entités du Groupe.

Favoriser le développement des compétences :

- **23 687 heures** de formations dispensées aux salariés du Groupe (+28% par rapport à 2022),

- **24 recrutements** ont été pourvus en interne, favorisant la connaissance du Groupe et de ses métiers

- **552 personnes** sont venues retravailler dans le Groupe temporairement : 85 en exercice de leur formation (apprentis, stagiaires, contrats professionnels) et 467 saisonniers ont renforcé les équipes sur les périodes de pointe de travail (récolte)

S'assurer du bien être des salariés :

- Au travers des **24 accords signés** dans le Groupe pour améliorer les conditions de travail.

- L'absentéisme a marqué le pas sur l'année 2023 avec **76,6 jours d'absences** (en pondéré pour les CDI) contre 107,1 jours en 2022.

- Le turn-over est de **10,15%** en 2023, en baisse par rapport à 2022 et inférieur à la moyenne nationale (14,95% source IFOP).

Les actions :

PARCOURS D'INTÉGRATION DES NOUVEAUX SALARIÉS DU GROUPE

3 fois par an, les nouveaux salariés de l'ensemble des filiales sont conviés à une journée de découverte et d'échanges. L'objectif est de se familiariser avec les filiales et les différentes gammes de produits mais aussi de mettre l'accent sur les engagements et les valeurs qui nous animent quotidiennement.

Pour les saisonniers, une formation en ligne, transversale aux différents métiers leur est présentée.

Pour les intérimaires, sur le site Soficor de La Prade, un bureau d'accueil d'une agence d'intérim a été mis en place pour réceptionner et encadrer les nouveaux arrivants.



OUVERTURE AUX FUTURS SALARIÉS

Accueil des stagiaires du programme « 1 jeune - 1 solution » : 17 élèves de classes de seconde sont venus découvrir le monde professionnel au sein de différents services de la Coopérative Océalia.

VALORISATION DES SALARIÉS

La série diffusée sur les réseaux du Groupe « Nos collègues ont du talent » permet de valoriser et de découvrir en interne les différents métiers. Le journal interne destiné à l'ensemble des salariés du Groupe met également en avant des salariés « Mon job et moi » et « Quel talent ! ».

LA SENSIBILISATION AU HARCÈLEMENT ET LA CELLULE D'ALERTE

La Coopérative Océalia a mis en place une formation en E-learning à destination des responsables de services, des managers, responsables de sites et nouveaux membres élus du CSE, sur la prévention du harcèlement en entreprise. Elle sensibilise les participants aux comportements à risques, à l'identification des personnes victimes et aux démarches à réaliser pour leur venir en aide. Une cellule d'alerte et d'accompagnement est créée et deux personnes référentes sont identifiées.



LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'INCLUSION PROFESSIONNELLE

Allier sensibilisation et cohésion : tel était l'objectif des matinées Escape Game sur le handicap.

Cette année encore, le Groupe Océalia a participé à la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées pour s'ouvrir à la différence et faire connaître son métier. A l'occasion du Duo Day, 12 salariés ont accueilli une personne en situation de handicap pour partager leurs métiers.

Océalia et Ohé Prométhée Cap Emploi Charente ont renouvelé leur partenariat sur la thématique de l'insertion de travailleurs handicapés. Pour valoriser l'ensemble des démarches, nous nous inscrivons en 2024, dans une réflexion autour de la démarche de labellisation d'entreprises Handi engagées avec le Label HandyWe.

L'ensemble des salariés du Groupe ont pu participer à l'Activ'Challenge. Concours organisé en ligne, il a pour objectif d'informer et de sensibiliser les collaborateurs des entreprises à travers 3 semaines de challenge.

LA CONTRIBUTION DES SALARIÉS DANS LES PROCESSUS D'AMÉLIORATION

Dans plusieurs entités du Groupe, des boîtes à idées ont été mises en place sur les différents sites afin de faciliter l'expression des salariés et de disposer de remontées terrain sur différentes thématiques (performance, santé & sécurité, environnement, autre).

Des réunions terrains

La direction d'Alicoop a mis en place des réunions biannuelles sur les sites de production. Ces rendez-vous avec les salariés permettent de faire un état des évolutions en matière de sécurité, qualité, activité, investissements, développement... L'objectif est également d'être à l'écoute et de créer un temps d'échange dédié avec l'ensemble du personnel de l'entreprise.



Santé et sécurité : intégrer la santé et la sécurité à tous les niveaux y compris en période de crise sanitaire

Parce que les valeurs coopératives placent l'humain au centre des préoccupations du Groupe, la sécurité et la santé constituent le socle indispensable à son développement. Nous sommes convaincus que chacun a une responsabilité dans sa sécurité et dans celle des autres. C'est pour cela que nous nous sommes fixés l'objectif 0 accident et que cet enjeu est majeur pour tous.

En chiffres, prévenir les personnes et les biens, c'est :

- Tout mettre en œuvre pour limiter les accidents du travail et leur gravité :

86 accidents du travail ont conduit à un arrêt

31,03% taux de fréquence d'accident du travail

1,03% taux de gravité

- Former les salariés à la sécurité et aux gestes qui sauvent :

285 salariés sont détenteurs du SST.

12 977h de formation dédiées sécurité ont été dispensées à l'ensemble des salariés du Groupe.



Les actions:

ARRIVÉE DE SÉCURICAT ET APPROCHE COLLABORATIVE

La mascotte Sécurocat a rejoint le réseau interne aux salariés du Groupe. Elle reste en alerte, diffuse les « indicateurs sécurité » afin de suivre les indicateurs présentés précédemment. Les investissements matériels pour les équipements/aménagements sécurité représentent 25% du budget annuel alloué à l'investissement. 200 000€ en moyenne sont dédiés chaque année aux Equipements de Protection Individuels (EPI).



AUDITS CONDITIONS DE TRAVAIL ET AMÉNAGEMENTS DE POSTES

En partenariat avec la MSA, l'AGEFIPH, CAP EMPLOI et la médecine du travail, la Coopérative et ses filiales travaillent à l'aménagement des postes pour limiter les risques de maladies professionnelles et améliorer le confort de travail.

LA SÉCURITÉ : PLUSIEURS RÉSEAUX DE SENSIBILISATION ET DIFFUSION

-Rendez-vous interne du Groupe depuis 2 ans, les Causeries Sécurité traitent des thèmes du quotidien : constats, conséquences et prévention.

-Sphère Production, un document de remontée d'informations sécurité est mis à disposition des salariés. Il permet de relever toutes les situations à risques ayant conduit ou non à un accident.

-Soficor : contractualisation d'un accompagnement pour trois ans avec un prestataire externe pour améliorer notre culture de sécurité au travail.

Fiche de remontée d'information sécurité

Date :

Nom :

Prénom :

Accident : oui/non

Description de la remontée :

Signature



DES INVESTISSEMENTS POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les responsables de filiales ou de services œuvrent pour réfléchir les investissements améliorant les conditions de travail de tous : modernisation du parc poids lourds pour Logicéa, modernisation des systèmes de chauffage dans les jardineries, modification des conditions de circulation autour des silos, réaménagement de bureaux et sanitaires sur certains sites de la Coopérative, réorganisation de l'espace pour faciliter la préparation des commandes dans les Caves Jules Gautret, de plus en plus de véhicules légers automatiques pour les salariés du Groupe, des équipements sur le site Alicoop de Parsac pour limiter le port de charges lourdes par les opérateurs.

Des formations aux gestes et postures sont également proposés aux salariés en fonction de leur poste de travail et des risques afférents.

LES ACCORDS SIGNÉS EN 2023

- Accord télétravail
- Œuvres sociales présentes
- Accord d'entreprise sur le droit à la déconnexion

PROMOTION DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE EN ENTREPRISE

La mobilisation autour de l'activité physique dans l'entreprise fait partie des axes de travail du comité RSE.

Une vidéo « causeries » a été réalisée cette année et diffusée à tout le Groupe sur l'activité physique pendant son temps de travail (prendre les escaliers, se déplacer...).

21 personnes ont participé cette année au marathon des coop sous les couleurs d'Océalia.



Renforcer l'interaction avec nos adhérents et la satisfaction de nos clients



Relations avec les parties prenantes : valoriser notre diversité et devenir Leader Territorial

La production agricole et agro-alimentaire revêt une dimension sociale et stratégique qui implique un nombre important et diversifié de parties prenantes. La communication du Groupe Océalia et les relations avec ses derniers s'inscrivent dans l'objectif d'accroître son attractivité et de répondre aux attentes du territoire.

En chiffres, les relations avec les parties prenantes, c'est :

- Communiquer auprès des salariés : **92 623 connexions intranet**

Suite à la Convention du Personnel, **94.3%** des salariés mettent une note **supérieur à 5/10** et **81.4% supérieur à 8/10**.

-Communiquer auprès des adhérents : **392 617 connexions extranet**

-Accompagner les territoires

482 551€ de dons et mécénat

609 785 683€ de salaires, taxes locales, d'apports et d'achats

sur le territoire ont été dépensés par le Groupe. Ces montants contribuent à l'économie locale en étant indirectement reversés dans un périmètre restreint autour de nos filiales.



Les actions :

ESPACE DÉDIÉ RSE SUR INTRALIA

Une rubrique dédiée à la RSE a été créée sur Intraalia, l'intranet des salariés d'Océalia, pour informer l'ensemble des collaborateurs sur la démarche RSE du Groupe. Cette rubrique vise à présenter les principes et la politique RSE, le comité en charge, ainsi que des actions concrètes menées au sein des différentes entités, afin que chacun puisse s'approprier cette dynamique et y contribuer au quotidien.

OCÉ'HALLES : LES HALLES DÉDIÉES AUX ADHÉRENTS ET SALARIÉS D'OCÉALIA

Lancée cette année, Océ'halles est un site interne en ligne destiné aux salariés et adhérents du Groupe. Cette plateforme propose une large gamme de produits du Groupe à des tarifs préférentiels ! Ce projet renforce le sentiment d'appartenance, en faisant des collaborateurs et des adhérents les premiers ambassadeurs de nos produits.

COMMUNICATION AVEC LES SALARIÉS

Nouveau format pour la Convention du Personnel ! Reportée à mai pour soutenir les agriculteurs en janvier, la convention 2024 s'est tenue au champs sur la plateforme technique Sillon Responsable. Ce retour aux sources a permis aux salariés de mieux comprendre notre lien avec l'agriculture, cœur de notre Groupe Coopératif et de notre

démarche agro-écologique inscrite dans notre politique RSE.

Très appréciée (94,3 % de satisfaction supérieure à 5/10), elle a réuni plus de 800 salariés autour de thématiques variées. La matinée s'est conclue par un repas convivial suivi de la visite des essais culturaux.





ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE SECTIONS

Temps fort de la vie Coopérative, les assemblées générales, de section soient 12 sections sur l'ensemble du territoire, offrent un espace d'échanges privilégiés entre les adhérents et la gouvernance portant sur les activités, les résultats de l'année et les orientations futures. Plus interactif, le nouveau format adopté cette année a mis davantage l'accent sur la vie locale et a permis aux adhérents de choisir les thèmes de discussion selon leurs

COMMUNICATION SUR LA PRODUCTION AGRICOLE

Au quotidien, nous mettons en avant l'image de la production agricole et faisons le lien entre le champ à la fourchette. Ces actions commencent dès le plus jeune âge avec des actions à destination des scolaires : découvrir la production de maïs pour le popcorn (visite de parcelles), sensibiliser les enfants à la diversité du végétal et à son importance dans l'équilibre des écosystèmes (ateliers pédagogiques dans les jardineries).

COMMUNICATION AVEC LES ADHÉRENTS ET LES CLIENTS

Les conseils de vie de territoire de la Coopérative : nouveau format pour rencontrer les adhérents et les inciter à participer à la vie du Groupe. Au nombre de 11 répartis sur tout le territoire de la Coopérative, ils ont réunis une centaine d'adhérents sur l'année 2023-2024. Animés par les élus du Conseil d'Administration et les Responsables de Région, ils sont le trait d'union entre les adhérents et le Conseil d'Administration.



ALIS'COPE conjoncture est publié par Alicoop tous les mois. Destiné aux éleveurs, aux conseillers, aux chefs de marchés et aux filiales du pôle élevage, ce document fait un état des indicateurs de suivi des matières premières et des tendances d'achats.

LES RELATIONS AGENCE DE L'EAU AUTOUR DU SILLON RESPONSABLE

Le développement de cette démarche de transition portée par la Coopérative est largement partagé avec les acteurs qui nous entourent. Une journée dédiée à la présentation complète de la démarche et aux échanges avec les animateurs des bassins de captage d'eau de notre territoire a été organisée cette année. Des ateliers d'échanges ont été organisés pour identifier les synergies possibles avec les programmes Re-Resources.

Notons aussi que le Sillon Responsable a notamment été présenté à de nombreux événements comme le Salon de l'Agriculture ou les journées techniques des industries céréalières (JTIC) à Auxerre.



LES DONS ALIMENTAIRES DES JARDINERIES – PARTENARIAT SOLAAL



SOLAAL est une association reconnue d'intérêt général, qui facilite le lien entre les donateurs des filières agricoles et alimentaires et les associations d'aide alimentaire. En février 2024, un partenariat a été mis en place avec les Jardinerias Monplaisir pour l'organisation de collecte alimentaire dans les magasins Frais d'ici, de Limoges et Tulle. Ces collectes sont complétées par les dons d'invendus des magasins et remis à la Banque Alimentaire pour le magasin de Limoges et au Secours Populaire pour Tulle. Au total 280 kg de produits alimentaires ont été récoltés pendant les 2 jours.

SE MOBILISER DANS LE LIEN NATION-ARMÉE

Au sein de notre Groupe, nous comptons une personne réserviste de la réserve opérationnelle au sein de l'armée de terre. Rattaché au 1er Régiment d'Infanterie de Marine à Angoulême, il est présent à temps plein sur le Groupe. Les stages, entraînements et missions (garde d'édifices officiels, sentinelle...) sont réalisées sur son temps personnel. Sous contrat de 5 ans avec l'armée de Terre, ce dernier va être cosigné par Océalia afin de convenir des engagements de chacun.

Par ailleurs un manifeste a été créé pour renforcer les liens secteur privé - secteur militaire. Le manifeste PROMILès est un engagement mutuel, signé localement, venant conforter ou initier la relation entre l'entreprise et les entités militaires locales pour une durée de 5 ans, renouvelable !

Pour info, le manifeste PROMILÈS cadre les relations entre les entités du secteur privé et militaire sur les thèmes du recrutement, de la formation et de la communication ou participation à des événements locaux ou nationaux.

Ethique des affaires : *sélectionner les produits et les fournisseurs répondant à nos valeurs*

Le Groupe Océalia veut assumer une position de leader inscrite dans une gestion éthique des affaires par la sélection des produits et des fournisseurs et la pratique des affaires inscrites dans le respect des exigences réglementaires anti-corruption

En chiffre, l'éthique des affaires, c'est sensibiliser et former les salariés

13% des personnes du Groupe ont été formées aux achats responsables



Les actions :

LES VALEURS EN INTERNE

Charte administrateur révisée en 2023 elle est signée par tous les administrateurs à leur entrée dans le conseil d'administration et chaque année après l'assemblée générale. Elle traite des sujets suivants : déontologie, confidentialité, bonne conduite, assiduité aux réunions du Conseil d'Administration, moyens mis à disposition pour accomplir la mission de représentation, formation, fidélité, responsabilité de l'administrateur.

Code de conduite : élaboré au sein du Comité RSE, ce document s'adresse à tous les salariés du Groupe, membres du Conseil d'Administration, dirigeants, et mandataires sociaux des différentes entités du Groupe.

Ce livret regroupe des principes et des règles destinés à guider chacun d'entre nous, ainsi que le collectif que nous formons, dans diverses situations, parfois délicates, auxquelles nous pourrions être confrontés. Il aborde le respect des femmes et des hommes, les relations avec les parties prenantes et le respect des intérêts et engagements du Groupe.

Il contribue à la confiance et à l'attractivité que notre Groupe inspire à ses principales parties prenantes, conditions nécessaires à notre développement.

LA SÉCURISATION DES ENGAGEMENTS DE DÉPENSES

Un projet est démarré sur le périmètre du Groupe pour la validation des engagements de dépenses. Un travail de définition des rôles et de détermination de la chaîne de validation a été réalisé.

LA DÉMARCHE ACHATS RESPONSABLES

Débuté en 2022/2023, l'engagement du Groupe dans une réflexion pour mettre en œuvre une politique achats responsables s'est poursuivi sur 2023/2024. Océalia est signataire de la charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables. Le Groupe s'engage auprès de ses partenaires dans une relation de confiance placée sous le signe du respect, de l'honnêteté, de l'équité et de l'intégrité.

Ces engagements nous conduisent à définir la politique achats responsables du Groupe avec une première étape de sensibilisation et formation des premiers concernés : les acheteurs. Un premier groupe constitué de 13 personnes achetant des fournitures issus de la diversité des filières a été formé au printemps 2024.

A close-up photograph of a person's hands in a white shirt writing on a document with a black pen. The person is seated at a white table with other documents and a notebook. The background is blurred, showing other people in a meeting. A red banner with white text is overlaid on the bottom right of the image.

NOTE METHODOLOGIQUE

Note méthodologique

La Déclaration de Performance Extra Financière (DPEF) a pour objectif de fournir une vision juste et équilibrée des initiatives responsables engagées par le Groupe Océalia. Celui-ci s'investit dans la prise en compte de ses impacts sociaux, environnementaux et sociétaux, et souhaite communiquer sur le sujet. Cette déclaration permet en outre de répondre aux attentes réglementaires européennes en matière de communication extra financière.

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

La Directive Européenne sur le reporting extra financier est transposée en droit français par l'ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017. Le décret n°2017-1265 du 9 Août en précise les modalités d'application. Les dispositions législatives sont consignées dans les articles L.225-102-1 et R.225-104 à R225 -105-2 du Code du Commerce.

Le reporting RSE fait l'objet de vérifications par un Organisme Tiers Indépendant. Cet OTI est désigné par le Directeur Général. Il est indépendant de l'entité contrôlée et est agréé par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC).

Pour délivrer son avis de conformité en vertu des dispositions prévues au I et II de l'article R.225-105 du Code du commerce, l'OTI vérifie la bonne construction du programme RSE de l'entité, ayant notamment pris en compte la cartographie des risques extra financiers, puis le dessin d'une politique RSE sur mesure, et la déclinaison de plans d'actions et d'indicateurs de mesures pour les enjeux retenus comme pertinents.

Pour délivrer son avis motivé sur la sincérité des informations, l'Organisme Tiers Indépendant s'assure de la mise en place par la société de processus de collecte visant à vérifier l'exactitude et la cohérence des informations relatives aux enjeux dits pertinents.

Par ailleurs, le collège des Commissaires aux comptes (CAC) doit attester que la DPEF prévue par l'article L.225-102-1 figure bien dans le rapport de gestion (Article L.823-10 du Code du commerce).

Conformément à l'article R225-105-1, la DPEF sera rendue publique sur le site internet dans un délai de huit mois à compter de la date de clôture et devra rester disponible pendant une durée de 5 années.



PÉRIODE DE REPORTING

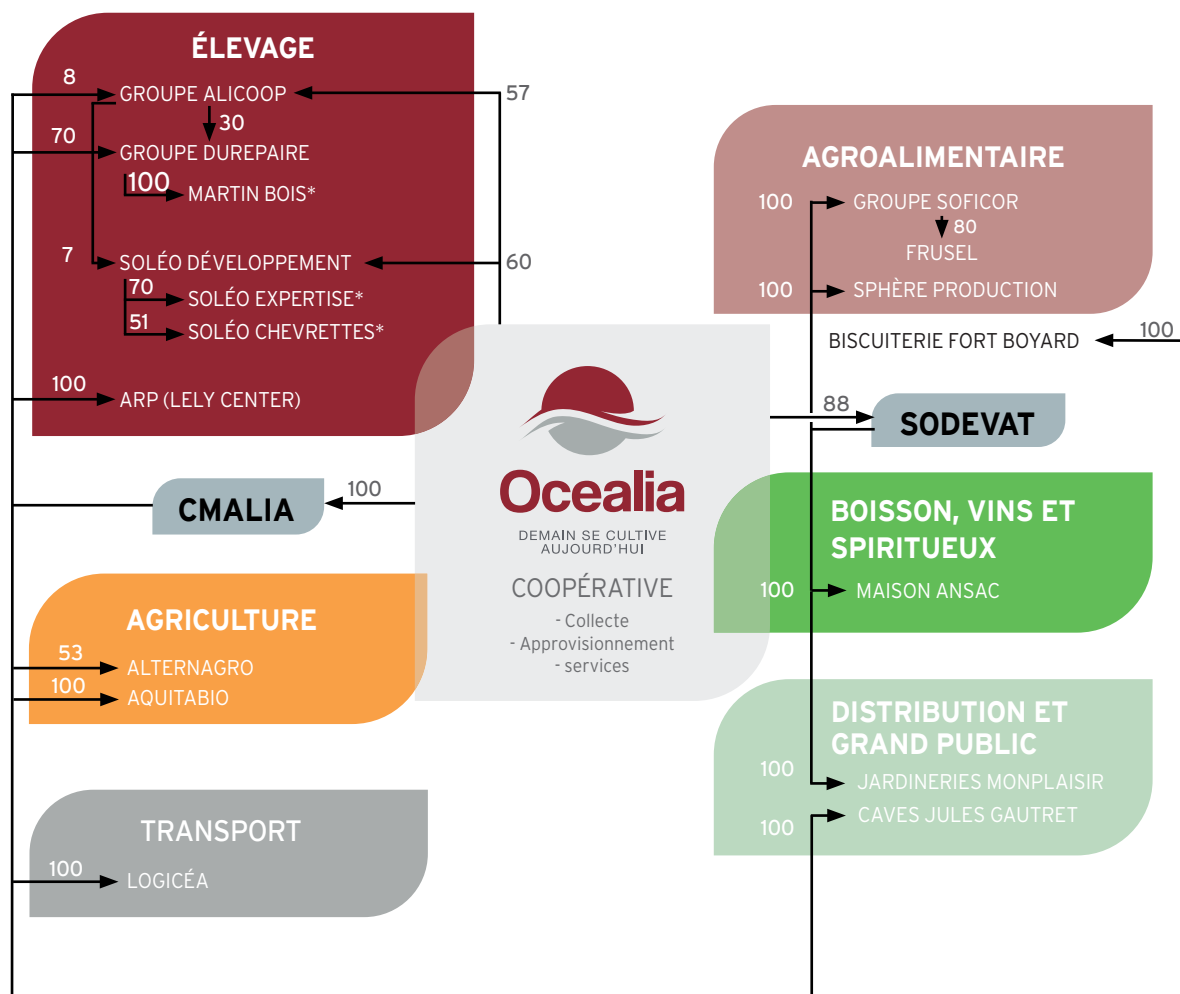
Hormis pour les données sociales, sur lesquelles la période de collecte des données est basée sur l'année civile, et pour les données relatives à l'impact de nos activités reportées du 1er juin 2023 au 31 mai 2024, le reste des informations est calculé sur les données comprises entre le 1er juillet 2023 et le 30 juin 2024.

PROCESSUS DE COLLECTE DES DONNÉES

La collecte de l'information porte sur les données de l'exercice clos au 30 juin 2024. Les données sont généralement collectées une seule fois dans l'année auprès d'un réseau de contributeurs identifiés.

Anne PORCHET, responsable développement durable du Groupe Océalia est la référente sur la constitution du rapport RSE. Emilie NIVET et Angélique DUTEIL, assistantes sécurité environnement, assurent le processus de collecte des informations. Ces personnes sont ainsi désignées référentes principales auprès de l'Organisme Tiers Indépendant pour les travaux de vérification.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION



TAUX DE COUVERTURE DES DONNÉES

Le taux de couverture global est basé sur les effectifs, soit 86,89%.

Plus précisément et concernant les données par thématique, les taux de couverture moyens sur les informations clés, c'est-à-dire celles aboutissant au calcul de donnée ou d'indicateur clé de performance (KPI) sont calculés sur les effectifs CDI de chaque société du périmètre RSE rapportés à l'effectif total de 1 587 CDI au 31/12/2023 et sont les suivants :

Pour l'exercice clos au 30 juin 2024, le périmètre des indicateurs RSE comprend toutes les entités contrôlées à l'exception des filiales suivantes :

Les sociétés sans salarié : CMALIA et SODEVAT (sociétés holding), SOLEO (Développement, Chevrettes, Expertises), Aquitabio.

Les sociétés nouvellement intégrées : Frusel

Les indicateurs

Données de suivi et Indicateurs Clés de Performance (ICP)	Taux de couverture	Période	Valeur N	Valeur N-1	Observations / Actions
PILIER SOCIAL					
Accidentologie : taux de fréquence	100%	2023-2024	31,08	20,14%	Le taux de fréquence est le nombre d'accidents avec arrêt de travail supérieur à 1 jour par million d'heures de travail
Accidentologie : taux de gravité	100%	2023-2024	1,03	0,73%	La taux de gravité est le nombre de jours d'arrêt de travail suite à accident pour 1 000 heures travaillées
Heures de formation sécurité Groupe	100%	2023	12 977	12 452	
Nombre de salariés détenteurs SST	100%	2023	285	290	
Index égalité H/F	100%	2023	Océalia : 88/100 Jardineries Monplaisir : 87/100 Soficor : 88/100	Océalia : 88/100 Jardineries Monplaisir : 90/100 Soficor : 88/100	
Heures de formation groupe	100%	2023	23 687	17 795	L'ensemble des heures de formation dispensées par le personnel permanent et saisonnier
Taux de turn over	100%	2023	10,15%	15,48%	
Taux d'absentéisme	100%	2023	4,83%	6,69%	
Nombre d'accords signés	100%	2023	24	26	
Nombre de recrutements pourvus en interne	100%	2023	23	36	
Nombre de CDI en situation de handicap	100%	2023	91,07	Non disponible	Nouvel indicateur suivi à partir de l'année 2023
Taux de couverture moyen du pilier social	100%				
PILIER ENVIRONNEMENTAL					
Nombre de contrats d'accompagnement des producteurs	44,80%	2023-2024	3 146	Non disponible	Nouvel indicateur suivi à partir de l'exercice 2023-2024 3096 signés avec Océalia et 77 signés avec ARP Lely
Nombre d'agriculteurs formés et informés	44,80%	2023-2024	2 024	Non disponible	Nouvel indicateur suivi à partir de l'exercice 2023-2024
Nombre de dossiers d'aides pour l'installation ou la restructuration	43,04%	Au 30/06/2024	62	65	Nombre de conventions d'accompagnement signées avec les Jeunes Agriculteurs
Taux de recyclage des déchets	100%	2023-2024	31,66%	39,54%	
Tonnes de CO2 (Scopes 1 et 2)	100%	2023-2024	28 513	21 338	Electricité - Gaz naturel - Propane - Butane - Fioul domestique - Gazole routier - GNR
Taux de couverture moyen du pilier social	66,53%				

Données de suivi et Indicateurs Clés de Performance (ICP)	Taux de couverture	Période	Valeur N	Valeur N-1	Observations / Actions
PILIER SOCIÉTAL					
Sécurité alimentaires des produits	70,07%	2023-2024	Océalia (Coop Agri) : présence des graines étrangères, résidus de pesticides, mycotoxines Océalia (Coop Viti) + Maison Ansac : taux d'allergène dans le vin,, présence de bris de verre ou de corps étrangers dans les bouteilles Menguy's : présence d'aflatoxines Alicoop : détection matières premières non OGM Durepaire : présence d'aflatoxines, de dioxines		Chaque métier a défini ses critères qui lui permettront d'avoir un suivi des risques majeurs (à ce jour pas de données chiffrées)
Volumes commercialisés sous Signe Officiel de Qualité	63,20%	2023-2024	Océalia céréales : 3,81% Océalia viticulture : 59,94% Maison Ansac : 87,64% Soficor : 1,10% Durepaire : 8,05% Biscuiterie FB : 0% Sphère production : 0%	Non disponible	Nouvel indicateur suivi à partir de l'exercice 2023-2024 Les unités diffèrent entre les métiers : il n'est pas cohérent de faire un taux global groupe.
Contribution à l'économie locale	100%	2023-2024	609 785 683 €	643 532 618 €	Retour financier sur le territoire : prise en compte des frais de personnel et charges sociales, taxes locales, achats aux fournisseurs régionaux et adhérents
Convention du personnel : % satisfaction	100%	2023-2024	Note > 5/10 : 94,3% Note > 8/10 : 81,4%	Note > 5/10 : 96,4% Note > 8/10 : 85,5%	Questionnaires en ligne
Nombre de connexions intranet et extranet	100%	2023-2024	Intranet : 92 623 Extranet : 392 677	Intranet : 96 827 Extranet : 296 278	
Taux de couverture moyen du pilier sociétal	86,65%				
PILIER GOUVERNANCE					
Nombre de codes NAF différents présents sur le Groupe	100%	Au 30/06/2024	13	Non disponible	Nouvel indicateur suivi à partir de l'exercice 2023-2024
% du volume exporté	67,30%	2023-2024	Océalia (coop) : 61,79% Maison Ansac : 56,35% Soficor : 4,35% Alicoop : 0,26%	Non disponible	Nouvel indicateur suivi à partir de l'exercice 2023-2024
Volumes de matières premières réutilisées dans le groupe	56,90%	2023-2024	76913 T	Non disponible	Nouvel indicateur suivi à partir de l'exercice 2023-2024
Nombre d'adhérents actifs	43,04%	2023-2024		Non disponible	Nouvel indicateur suivi à partir de l'exercice 2023-2024
Taux de participation aux instances décisionnelles	100%	2023-2024	81,51%	Non disponible	Evolution du mode de calcul N-1 : Nombre de présents/nombre de convoqués
Nombre d'heures de formation des administrateurs et dirigeants	100%	2023-2024	410	250	
Nombre de membre siégeant dans les instances externes	100%	2023-2024	81	Non disponible	Nouvel indicateur suivi à partir de l'exercice 2023-2024
Nombre d'acheteurs formés aux achats responsables	86,77%	2023-2024	13	Non disponible	Nouvel indicateur suivi à partir de l'exercice 2023-2024
Taux de couverture moyen du pilier gouvernance	82%				



Exercice clos le 30 juin **2024**

RAPPORT

DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT (OTI) SUR LA VERIFICATION DE LA DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE

OCEALIA

51 rue Pierre Loti
16100 COGNAC



OCEALIA

Rapport de l'organisme tiers indépendant (OTI) sur la vérification de la déclaration de performance extra-financière

Exercice clos le 30 juin 2024

A l'Assemblée générale

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le Cofrac Inspection pour les activités de vérification validation sous le numéro 3-1877 (dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la Déclaration de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel », pour l'exercice clos le 30 juin 2024 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- Nous vous encourageons à renforcer vos engagements et/ou actions en matière d'achats responsables, de gestion de l'eau et de biodiversité.
- S'agissant de l'indicateur Tonnage CO2 nous attirons l'attention sur le fait de renforcer le contrôle interne sur l'intégration de la donnée afin d'éviter les erreurs de report sur le fichier de suivi.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient à la direction de :

- De sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- D'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance;
- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ; ainsi que
- mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le Conseil d'Administration.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce et à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, Intervention du commissaire aux comptes - Intervention de l'OTI - Déclaration de performance extra-financière, tenant lieu de programme de vérification.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822.11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 3 personnes et se sont déroulés entre les mois de juillet et octobre 2024 sur une durée totale d'intervention d'environ 2 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale.

Nous avons mené 12 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration représentant notamment les directions générale, administration, responsable qualité, finances, ressources humaines, santé et sécurité, environnement.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques sociaux ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1 du code de commerce ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance, afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités (citées en Annexe 1) ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 ;
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;

- des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent entre 21,42% et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation ;

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Fait à Niort, le 14 octobre 2024

L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT

GROUPE Y Audit

DocuSigned by:
ESCAFFRE Lionel
345E5320C7A8498...

Lionel ESCAFFRE

Associé Département Développement Durable

Annexe 1

Pilier	Indicateurs clés de performance et indicateurs sélectionnés	Sélection d'entités contributrices	Taux de couverture des tests (sur effectifs)
Social	Taux de turnover	JARDINERIES EVL & MONPLAISIR, DUREPAIRE, MARTIN,	23,94%
	Accidentologie TG	COOPERATIVE OCEALIA, ALICOOP	49,46%
	Accidentologie TF	COOPERATIVE OCEALIA, ALICOOP	49,46%
	Nombre de CDI en situation de handicap	COOPERATIVE OCEALIA, GROUPE SOFICOR, LOGICEA, ALICOOP	68,24%
Sociétal	Volumes commercialisés sous Signe Officiel de Qualité (%)	; COOPERATIVE OCEALIA, MAISON ANSAC, CAVES JULES GAUTRET, GROUPE SOFICOR, DUREPAIRE,	63,96%

	Contribution à l'économie locale (salaires + charges / taxes / apports / achats) en euros	DUREPAIRE ; ALICOOP ; GROUPE SOFICOR ; SPHERE PRODUCTION ; MARTIN ; MAISON ANSAC ; LOGICEA ; JARDINERIES MON PLAISIR & EVL ; COOPERATIVE OCEALIA ; CAVES JULES GAUTRET ; LELY CENTER ; BISCUITERIE FORT BOYARD ; ALTERNAGRO	100%
	% de personnes du Groupe formés aux achats responsables	ALICOOP ; GROUPE SOFICOR ; JARDINERIES MON PLAISIR & EVL ; COOPERATIVE OCEALIA ; CAVES JULES GAUTRET ; BISCUITERIE FORT BOYARD ;	85,57%
	Contrats d'accompagnements producteurs	COOPERATIVE OCEALIA	43,04%
Environnemental	Gestion des déchets (% de déchets recyclables)	COOPERATIVE OCEALIA ; JARDINERIES MON PLAISIR & EVL ; GROUPE SOFICOR, DUREPAIRE ; ALICOOP, SPHERE PRODUCTION	88,72%
	Tonnage de CO2 émis (scopes 1 et 2) (Electricité / Gaz Naturel / Propane / Butane / Fioul domestique / Gazole routier / GNR)	COOPERATIVE OCEALIA ; JARDINERIES EVL & MONPLAISIR	63,33%
Gouvernance	Diversité des filières investies par le groupe (Nombre de codes APE)	CAVES JULES GAUTRET, GROUPE SOFICOR, ALICOOP	21,42%
	Taux de participation des élus aux instances dans lesquels ils siègent	COOPERATIVE OCEALIA ; JARDINERIES EVL & MONPLAISIR ; MAISON ANSAC ; DUREPAIRE	69,25%

NIORT

53 rue des Marais

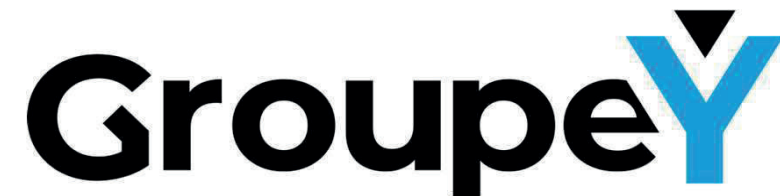
CS 18421

79024 NIORT Cedex

Tél. : 05 49 32 49 01 - Fax : 05 49 32 49 17

email : groupey@groupey.fr

www.groupey.fr





Ocealia

DEMAIN SE CULTIVE
AUJOURD'HUI

Tél. : 05 16 45 61 00

ZA Monplaisir Sud

51, rue Pierre Loti

CS 60203 - 16111 Cognac

www.ocealia-groupe.fr

